

L'Abbe de la Nouvelle-Orléans  
RUE DE CHARTRE

NOUVELLES-ORLÉANS  
SAMEDI, MATIN, 30 MAI.

DEPECHE  
Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABELLE  
Nouvelles Européennes.

FRANCE.  
Versailles, 19 mai. — Au Sénat, au cours de la séance du 19 mai, le ministre de l'Intérieur, sur la demande du ministre de l'Intérieur, a fait connaître que les élections municipales de 1900 ont été effectuées dans un esprit de parfaite impartialité.

ANGLETERRE.  
Londres, 19 mai. — Le jour ayant été fixé pour la visite du prince de Galles à Londres, le prince de Galles est attendu à la gare de Victoria le 20 mai.

ESPAGNE.  
Madrid, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

ALLEMAGNE.  
Berlin, 19 mai. — Le Reichstag a adopté, par 217 voix contre 10, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

ITALIE.  
Rome, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

RUSSIE.  
Saint-Petersbourg, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

CHINE.  
Pékin, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

JAPON.  
Tokyo, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

INDO-CHINE.  
Hanoï, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

AFRIQUE.  
Cairo, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

AMÉRIQUE.  
Washington, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

ASIE.  
Bombay, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

Océanie.  
Sydney, 19 mai. — Le Sénat a adopté, par 107 voix contre 8, la loi relative à la constitution des Cortes pour l'année 1900.

WASHINGTON.  
Washington, 19 mai. — Une dépêche de New York dit que le congrès des députés du département de l'Inde a élu pour son président M. Duggan, sur quelques voix seulement.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

Washington, 19 mai. — Le rapport sur le général Schenk est adopté. L'acte de trahison est prouvé, mais il ne s'agit pas de trahison.

BULLETIN FINANCIER.  
Vendredi soir, 19 mai 1876.  
Comptes d'opérations (Nouvelles-Orléans) de la semaine terminée le 18 mai.

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Bulletin des Bourses.  
13 Mai. 100 francs de rente 100.000  
14 Mai. 100 francs de rente 100.000  
15 Mai. 100 francs de rente 100.000  
16 Mai. 100 francs de rente 100.000  
17 Mai. 100 francs de rente 100.000  
18 Mai. 100 francs de rente 100.000  
19 Mai. 100 francs de rente 100.000

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

Océan général.  
Océan de l'Est.  
Océan de l'Ouest.  
Océan du Nord.  
Océan du Sud.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

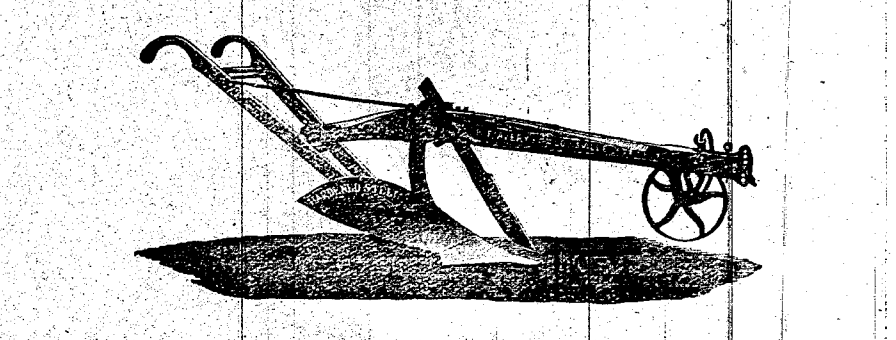
ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET  
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS

B. F. AVERY & SONS,  
LOUISVILLE, KENTUCKY.  
CHARRUES LÉGÈRES,  
POUR TERRES À CANNES À SUCRE.



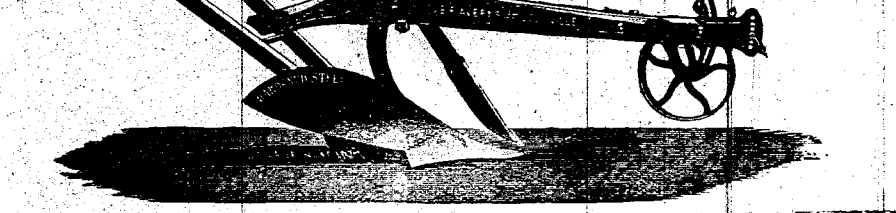
CHARRUE No 60-0, POUR TERRES À SUCRE, TRANCHANT EN ACIER  
DE 9 POUÇES.

La réputation de ces charrues s'étend de plus en plus parmi les grands planteurs sucriers.



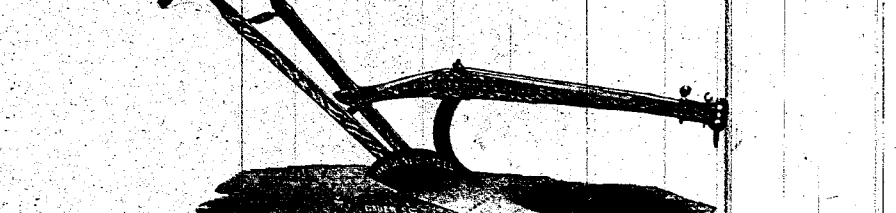
CHARRUE No 70-0 POUR TERRES À SUCRE, TRANCHANT EN ACIER  
DE 10 POUÇES.

1. Pour la légèreté.  
2. Pour la durée.  
3. Pour la beauté du modèle.  
4. Pour les matériaux et le travail elles ne le cèdent à aucune des Charrues employées actuellement.



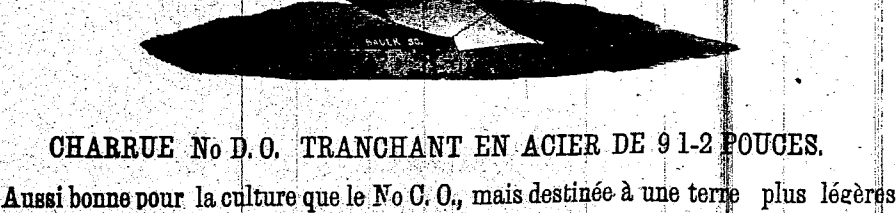
CHARRUE No 80-0 POUR TERRES À SUCRE, TRANCHANT EN ACIER  
DE 12 POUÇES.

1. Les parties sont toutes renouvelables.  
2. Les extra se vendent à bas prix.  
3. Les oreilles sont du meilleur acier, très polies et une lime ne peut pas les couper.  
4. Un extra ou pointe détachée se vend avec chaque charrue.



CHARRUE No C. O., TRANCHANT EN ACIER DE 8 1/2 POUÇES.  
C'est une magnifique charrue pour le nettoyage et la culture en général.

Aussi bonne pour la culture que le No C. O., mais destinée à une terre plus légers et exigeant un plus fort attelage.



CHARRUE No D. O. TRANCHANT EN ACIER DE 9 1/2 POUÇES.  
Ces charrues et ces extra se vendent, à la Nouvelle-Orléans, par  
STAUFFER, MACREADY & CO,  
A. BALDWIN & CO

On peut essayer ces charrues, n'importe quand, en s'adressant au Capt. JAMES O. ABBOTT, aux soins de City Hotel, Nlle-Orléans. Le capitaine se fera toujours un plaisir d'en démontrer la supériorité.

ESSAI DE CHARRUES.